



Réunion de la Commission Consultative GPSO C1b Sud Gironde et vallée de la Garonne

Type de document	Relevé de conclusions
Commission consultative	C1b
Date de la réunion	23 septembre 2009
Lieu de réunion	Langon
Référence	GPSO-09-ISA-1-CRT-6021
Validé le 1 décembre 2009 par : les membres de la Commission consultative	

- **Remarques sur le relevé de conclusions précédent**

- Pas de remarque particulière. Le relevé de conclusions précédent est validé.

- **Présentation du dispositif général de la concertation**

- RFF présente la mise en place du collège des acteurs locaux (en application des directives du Grenelle de l'environnement) et la désignation, par la CNDP, de 3 garants de la concertation : un par lot. Ces garants veillent au bon déroulement de la concertation, au respect de la charte mise en place et au respect de l'information du public ainsi qu'à sa participation au dispositif. Ils peuvent être saisis par quiconque pendant le déroulement de la concertation. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site du projet (www.gpsso.fr) et dans la note « La concertation au centre des études » diffusée au préalable.

- **Présentation des décisions du comité de pilotage du 17 septembre 2009**

- **Mixité fret** : le COPIL a acté la poursuite des études sur la base d'un trafic fret à forte valeur ajoutée, circulant à 160 km/h ou plus entre Bordeaux et le nord de Dax.
- **Mixité SR-GV** : pas de haltes SR-GV sur l'axe Bordeaux-Toulouse, réalisation d'une halte en sud-Gironde, réservation pour une halte en pays Tarusate, réservation technique pour une éventuelle halte SR-GV côte Landaise (en fonction du positionnement de la réservation technique de la gare nouvelle de Dax). Le CR Aquitaine a confirmé sa volonté d'être autorité organisatrice de ces transports régionaux à grande vitesse empruntant les lignes nouvelles en Aquitaine. Le CR Midi-Pyrénées a pour l'instant confirmé son souhait de ne pas être autorité organisatrice de ces services en Midi-Pyrénées.
- **Dessertes des agglomérations** : poursuite des études sur les conditions de desserte d'Agen en vue d'une décision, à la fin de l'année, sur le positionnement de la gare (gare existante ou gare nouvelle). Réalisation d'une gare d'interconnexion à Montauban, d'une gare nouvelle sur ligne nouvelle à Mont-de-Marsan avec connexion TER, d'une desserte de la gare existante de Dax avec raccordement au plus court sur la ligne existante, d'une réservation éventuelle d'une gare nouvelle sur ligne nouvelle au sud-ouest de Dax (en fonction du positionnement de la

réserve technique de la halte SR-GV côte Landaise), d'une desserte de la gare existante de Bayonne avec raccordement au plus court sur la ligne existante.

- **Périmètre d'études au sud du marais d'Orx** : validation des périmètres d'études, réduits par rapport à ceux présentés en février 2009.
 - **Desserte du Béarn et de la Bigorre** : maintien des quatre scénarios à l'étude et des réservations techniques permettant le débranchement soit au nord-est de Mont-de-Marsan soit au nord-est de Dax.
 - **Dispositif de concertation** : mise en place du collège des acteurs locaux et des garants de la concertation.
 - **Calendrier de la concertation** : poursuite des études pour arrêter par le Copil de la mi-janvier un fuseau de 1000 m de largeur environ et un programme de fonctionnalités associé.
- **Bilan des groupes de travail GT3** :
 - Groupe GT3 « fonctionnalités et services transport ». Les fonctionnalités ont été regroupées en trois catégories : rang 1 : fonctionnalités actées, rang 2 : optionnelles, rang 3 : potentielles. Le tableau de synthèse présenté agglomère les fonctionnalités actées à l'origine (issues des débats publics et du CA de RFF) et les décisions prises en COPIL du 17 septembre 2009. Les groupes de travail, après étude du tableau de synthèse, ont souhaité remonter, en rang 1, le raccordement sud-sud.
 - **Appréciations des membres de la commission consultative** :
 - Après échanges au sein de la commission, les élus émettent un avis défavorable à la demande de remonter en rang 1 le raccordement sud-sud. Ils souhaitent que cette fonctionnalité reste en rang 2 « optionnelle » dans le cadre du programme fonctionnel des GPSO.
 - **Présentation de la grille d'analyse multicritères des enjeux environnementaux** :
 - RFF présente la grille d'analyse où apparaissent les demandes formulées par les groupes de travail des GT 4, 5 et 6 et les arbitrages de RFF.
 - **Appréciations des membres de la commission consultative** :
 - Sur cette nouvelle grille, les élus demandent :
 1. Du fait de la spécificité locale, que les quartiers éloignés des centres-bourg soient considérés en enjeu très fort car faisant partie intégrante du bourg ;
 2. Que la culture raisonnée, première étape avant le label biologique, soit également considérée en enjeu très fort ;
 - Un conseiller général demande que la viticulture sous appellation AOC soit remontée en enjeu très fort, comme l'INAO l'a réclamé à RFF.

RFF signale que s'agissant des périmètres AOC, les cartes sont actuellement renseignées à l'échelle de la commune et non pas de la parcelle. Placer les AOC plantés en enjeu « très fort » reviendrait à ne pas pouvoir différencier les fuseaux passant sur une même commune. Il serait impossible de dissocier les zones de moindres enjeux vis-à-vis de cette thématique. Au sein des aires plantées en AOC, existent des parcelles remarquables. Comment les identifier au sein des zones AOC si ces dernières sont en enjeu « très fort » ?

RFF précise qu'il prendra contact avec les professionnels de la viticulture afin de distinguer les parcelles plantées en AOC qu'ils estiment remarquables. Elles seront alors classées en enjeu « très fort ».

RFF prend note des demandes, fera une synthèse de l'ensemble des avis des commissions consultatives des GPSO, puis établira une proposition définitive de la grille d'analyse multicritères qui sera appliquée pour la définition des fuseaux.

- **Problématique du choix du tronc commun :**
 - RFF indique qu'une étude est en cours pour comparer les différentes solutions de tronc commun entre les lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne.
 - Les élus de la commission consultative demandent que le choix du tronc commun soit arrêté au plus tôt afin de réduire les incertitudes sur les territoires actuellement concernés par le périmètre d'études.
 - RFF précise qu'il proposera aux communautés de communes des rencontres de proximité fin octobre pour présenter l'analyse multicritères des différentes options de tronc commun, et arrêter un tronc commun début novembre 2009.

- **Rappel de l'objectif de la prochaine réunion de la commission consultative :**
 - RFF précise que lors de la prochaine commission consultative, début décembre 2009, il sera demandé à chaque membre de la commission de porter un avis ou une appréciation sur le fuseau de moindres enjeux et les fonctionnalités des GPSO pour validation en COTER et COPIL de fin d'année 2009.
 - Afin de préparer cette échéance importante, RFF proposera fin novembre des rencontres de proximité avec les communautés de communes et les communautés d'agglomération du périmètre d'études pour faire une première présentation de ces fuseaux.